



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conférence bilatérale pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine

13 décembre 2022,
Bercy



Sommaire

Présentation de la conférence bilatérale pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine	5
Les relations économiques franco-ukrainiennes	7
Relation commerciale	7
Investissements directs.....	8
Chiffres-clés - Économie ukrainienne.....	9
Repères.....	9
Une économie faisant preuve de résilience, malgré les très lourdes conséquences économiques de la guerre	10
Des dépenses massives à engager pour la reconstruction de l'Ukraine	11
Présentation des ateliers sectoriels	12
Atelier 1 : Infrastructures.....	12
Atelier 2 : Restauration, reconstruction et modernisation du système énergétique et efficacité énergétique	14
Atelier 3 : Appui au secteur agricole et agro-alimentaire	16
Atelier 4 : Technologies et innovations numériques.....	17
Atelier 5 : Santé.....	18


Présentation de la conférence bilatérale pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine

En ces temps d'immenses défis pour l'Ukraine comme pour l'ensemble de l'Europe, la France se tient aux côtés de l'Ukraine.

À ce titre, le **Président de la République** et le **Président Zelensky** ont pris l'initiative d'un événement de soutien à l'Ukraine destiné à exposer ses besoins pour assurer sa résilience économique en période de guerre et sa reconstruction à moyen-terme, ainsi qu'à favoriser la mobilisation des acteurs économiques français sur ces deux enjeux essentiels. A l'issue d'une première séquence multilatérale au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans la matinée, **les deux présidents ouvriront** (en visioconférence pour le président ukrainien) la séquence bilatérale à Bercy l'après-midi, en présence du Premier ministre ukrainien **Denys Chmychal** et de **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Cette conférence bilatérale permettra d'engager encore davantage le secteur privé dans le soutien à l'Ukraine. En effet, les entreprises françaises sont non seulement en mesure de jouer un rôle pour répondre à certains des défis immédiats auxquels font face les infrastructures et l'économie ukrainienne, mais elles souhaitent aussi contribuer au grand chantier de la reconstruction. La France dispose d'outils puissants de soutien à l'export, tandis que les banques multilatérales de développement redéployent ou développent d'importants financements pour répondre aux besoins de financement de l'économie ukrainienne.

La conférence bilatérale doit contribuer à appairer les besoins de l'économie ukrainienne et les compétences des entreprises françaises, associées à la palette de financements.



Après l'ouverture de la conférence par les deux présidents, la séquence plénière sera l'occasion de présenter les défis économiques actuels de l'Ukraine, les outils disponibles pour accompagner les projets dans un contexte marqué par la guerre, mais aussi le rôle essentiel qu'est amené à jouer le secteur privé pour préparer la reconstruction de l'Ukraine.

Les entreprises se retrouveront à l'issue de la séquence plénière autour des ministres ukrainiens pour évoquer les grands chantiers de reconstruction en matière d'infrastructures, d'agroalimentaire, de santé, de technologies numériques et innovantes, ainsi que d'installations énergétiques. Organisés en présence de plusieurs ministres français, ces ateliers vont permettre un dialogue direct entre les ministres ukrainiens et les entreprises sur les besoins stratégiques de chaque grand secteur de l'économie ukrainienne.

La conférence bilatérale de l'après-midi donnera ainsi lieu à la signature d'un certain nombre de contrats et accords, notamment sur le soutien aux infrastructures critiques.

Les relations économiques franco-ukrainiennes

La coopération économique entre l'Ukraine et la France avait connu une dynamique sans précédent avant la guerre. Les liens indéfectibles qui unissent les deux pays constituent aujourd'hui un atout pour répondre aux défis de résilience et la reconstruction de l'Ukraine.

Depuis 2018, l'Ukraine était devenue un pays bénéficiaire de grands contrats stratégiques portés par la France, grâce à la mobilisation des outils de financement export :


- contrat de vente de 55 hélicoptères au ministère de l'Intérieur ukrainien (554 millions d'euros) par Airbus Helicopters en 2018 ;
- contrat de vente de 20 patrouilleurs au ministère de l'Intérieur ukrainien (136 millions d'euros) par OCEA en 2019 ;
- financements dans le domaine des infrastructures (notamment un prêt concessionnel du Trésor de 64 millions d'euros octroyé en 2019 pour la construction d'une usine d'eau potable dans la ville de Marioupol -projet se trouvant en phase d'études d'ingénierie au moment de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022-)

La visite de **Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, à Kiev en mai 2021 avait permis d'amplifier le mouvement, avec la signature de quatre accords intergouvernementaux pour un montant total de 1,3 milliard d'euros. Cela notamment grâce à la mobilisation de nos instruments financiers de soutien aux exportations, avec l'octroi de prêts concessionnels du Trésor pour la réhabilitation des réseaux d'eau dans l'Oblast de Louhansk et à Kiev (70 millions d'euros chacun).

Relation commerciale

En 2021, la France a exporté 1,2 milliard d'euros de biens vers l'Ukraine, soit 0,3 % du total des exportations françaises de biens (49^e client) et a importé 0,9 milliard d'euros en provenance de l'Ukraine, soit 0,1 % du total des importations françaises de biens (58^e fournisseur).

Avant-guerre, les exportations françaises de biens vers l'Ukraine étaient dominées par les produits chimiques, parfums et cosmétiques, représentant un tiers du total des exportations françaises vers l'Ukraine. Les importations en provenance d'Ukraine



étaient quant à elles concentrées sur les produits agricoles et agroalimentaires qui représentent deux tiers du total des importations françaises venant d'Ukraine.

Investissements directs

La France est un investisseur important en Ukraine (au 6^e rang des investisseurs étrangers), avec un stock d'investissements directs en Ukraine de 1,3 milliard d'euros.

160 entreprises françaises implantées sur le sol ukrainien à la veille du conflit, dans tous les secteurs de l'économie (banques, grande distribution, industrie, énergies renouvelables, économie numérique, notamment), faisaient de la France l'un des tous premiers employeurs du pays. L'activité de ces entreprises, qu'elle soit selon les cas fortement entravée, en fonctionnement « dégradé », ou plus proches des conditions habituelles en dépit des multiples défis causés par la guerre (y compris en matière de chaîne d'approvisionnement), est représentative d'une économie ukrainienne recouvrant aujourd'hui de multiples réalités selon les parties du territoire mais qui, en dépit du choc considérable liée à l'invasion militaire, a démontré une forte résilience.

En dépit du contexte de guerre, les réseaux de BNP Paribas et Crédit Agricole (plusieurs milliers d'employés chacun), qui font partie des plus grandes banques du pays, continuent de fonctionner et de permettre la continuité d'un ensemble de services bancaires essentiels à la population (retraits, virements, accès des clients à leurs coffres) et au fonctionnement de l'économie réelle.

Chiffres-clés

Économie ukrainienne

Repères

200 milliards de dollars de PIB

en 2021 (+3,4 % par rapport à 2020)
dont 15 % générés par l'agriculture
et l'agroalimentaire.

**41,5 millions d'hectares
de surface agricole utile,**
faisant de l'Ukraine le **pays disposant
de la plus grande surface agricole**
du continent européen et de terres
particulièrement fertiles, avec
**25 % des surfaces
mondiales de tchernoziom
(« terres noires »)**

5^e exportateur mondial de céréales


et l'un des principaux exportateurs
de fer et d'acier.

Une puissance montante de la Tech,

avec un secteur numérique
représentant 10 %
des exportations du pays
et affichant une forte dynamique
(+36 % de revenus en 2021)

22 000 km de voies ferrées et 22 000 km de réseaux haute tension,

constituant les réseaux ferrés et
électriques les plus vastes du continent
européen avec ceux de la France



Une économie faisant preuve de résilience, malgré les très lourdes conséquences économiques de la guerre

Une très forte chute du PIB d'environ 40 %

en 2022 (Banque mondiale, décembre 2022).

10 des 25 régions de l'Ukraine, qui représentent 55 % du PIB du pays, ont été le théâtre de **combats directs**.

Un taux d'inflation contenu à +30 %

en 2022, lié notamment aux difficultés d'approvisionnement, à la partielle monétisation du déficit budgétaire et à la dévaluation du Hryvnia (elle-même cependant limitée à -20 % face à l'euro depuis le 1^{er} janvier 2022)-

Des exportations se maintenant à 69 % de leur niveau d'avant-guerre

(évolution mesurée sur les 8 premiers mois de 2022), malgré les immenses défis logistiques et dégâts causés sur les infrastructures.

Un besoin de financement du secteur public qui devrait atteindre

41,3 milliards de dollars pour 2022 (30 % du PIB),

et 38 milliards de dollars pour 2023. Les **dépenses militaires** représentent **50 % des dépenses budgétaires** totales en 2022.

Une dette publique qui s'élèverait par conséquent à

88 % du PIB en 2022,

d'après le FMI.

Entre 6 et 7 millions

de foyers ukrainiens actuellement **sans électricité**.

Une émigration de 7,8 millions de personnes

et des déplacements internes de 6,2 millions de personnes, soit 30 % de la population totale à fin octobre.

Un taux de pauvreté

qui passerait de 2 % en 2021 à **21 % fin 2022.**

Des dépenses massives à engager pour la reconstruction de l'Ukraine

Des **dommages directs** provoqués par le conflit qui s'élèvent à **près de 100 milliards de dollars en décembre 2022**

(Banque mondiale).

Les destructions se concentrent sur les **bâtiments résidentiels** (40 %) et les infrastructures (27 %).

Un coût total de la **reconstruction des infrastructures ukrainiennes** récemment revu à la hausse par la Banque mondiale : auparavant estimé à **350 milliards de dollars (juin)**, ce coût serait désormais compris **entre 500 et 600 milliards de dollars**

(Banque mondiale, décembre 2022).

Au-delà de la reconstruction physique des infrastructures, le grand chantier sera celui du rattrapage du potentiel et de la modernisation de l'économie ukrainienne, qui présentait

un niveau de PIB équivalent à celui de la Pologne en 1990, mais un différentiel de 1 à 3,5 en 2021

par rapport à la taille de l'économie polonaise.



Présentation des ateliers sectoriels

À l'issue de la séquence plénière, la conférence se poursuivra avec cinq ateliers sectoriels (infrastructures, énergie, agriculture, technologie et numérique, santé) qui seront présidés par les ministres ukrainiens. Ces ateliers vont permettre un dialogue direct entre les ministres et les entreprises sur les besoins stratégiques de chaque grand secteur de l'économie ukrainienne.

Atelier 1 : Infrastructures

*Cet atelier donnera lieu à une présentation des besoins prioritaires de l'Ukraine par **Oleksandr Kourbakov**, vice-Premier ministre ukrainien chargé des infrastructures, et **Rostyslav Shurma**, chef adjoint du Bureau du Président.*

*Il devrait en outre permettre aux entreprises françaises déjà actives dans ce secteur (telles **Matière** -ponts en kit-, **Neo Eco** -projet pilote de réemploi des matériaux issus de destructions causées par la guerre, **l'ingénierie EGIS** disposant d'une importante filiale en Ukraine) ou ambitionnant de s'y développer (tels les grands groupes français spécialistes des Partenariats Public-Privé dans le domaine des services environnementaux et municipaux) de présenter ou d'échanger sur leurs projets.*

Contexte :

Du fait de sa taille et de sa position géographique favorable, l'Ukraine a développé un très réseau important de transports, terrestres et maritimes, héritage de l'époque soviétique. La plupart des infrastructures du pays sont vétustes, victimes de sous-investissement pendant des décennies. Les besoins de modernisation et de développement des infrastructures sont jugés primordiaux par les autorités, qui s'appuient en particulier sur l'offre étrangère en matière d'expertise et d'équipements pour y répondre.

Le gouvernement, et en particulier le ministère des Infrastructures, a adopté une stratégie nationale pour les transports à horizon 2030. Celle-ci prévoit un investissement total de 60 milliards de dollars pour l'amélioration du réseau de transports sur les 11 prochaines années. L'Ukraine fait par ailleurs désormais partie du Réseau Transeuropéen de Transport (TEN-T) et doit à ce titre transcrire 44 directives européennes pour s'aligner sur les standards européens dans le secteur des transports.

Avant l'invasion militaire déclenchée par la Russie le 24 février, l'Ukraine constituait déjà un terrain important d'action des bailleurs internationaux pour le financement de l'économie réelle. En 2021, la Banque européenne d'investissements (BEI) a ainsi investi 554 millions d'euros pour l'amélioration des infrastructures de transport, de la mobilité urbaine, des infrastructures éducatives et de l'économie locale. Cette même année, la BERD à quant à elle investi plus d'1 milliard d'euros dans

des projets visant à appuyer la transition économique de l'Ukraine (infrastructures durables, industrie et commerce, secteur financier) et notamment le développement de son secteur privé.

Si la modernisation des principales entreprises publiques constitue un enjeu clef pour l'amélioration de la gouvernance économique et de développement économique de l'Ukraine, c'est au niveau des municipalités - dotées de pouvoirs de décision et de moyens financiers renforcés depuis la réforme de la décentralisation engagée en 2014 - que se joue une partie du défi de modernisation des infrastructures ukrainiennes dans les domaines de l'eau, des déchets et des transports, notamment. À titre d'illustration, la plupart des municipalités ukrainiennes disposent d'infrastructures de transport ainsi que de flottes de véhicules souffrant d'un sous-investissement chronique. La stratégie nationale de transport définit ainsi plusieurs objectifs en lien avec les transports municipaux. Afin de réduire les émissions polluantes au sein des villes ukrainiennes, le ministère des Infrastructures a annoncé vouloir remplacer à terme la totalité des flottes de transport municipales par des véhicules électriques. En 2020, 18 municipalités en Ukraine ont acquis au total 500 unités de transports électriques. Une augmentation de la capacité des transports urbains est aussi prévue avec l'achat de nouveaux véhicules, l'extension des lignes de métros, de tramways et de trolleybus.

De façon générale, les besoins déjà immenses qui existaient avant la guerre sont évidemment considérablement renforcés par les dégâts considérables causés par la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine - et tout particulièrement le ciblage systématique des infrastructures civiles intervenant depuis plusieurs semaines. Tout l'enjeu pour l'Ukraine est donc aujourd'hui d'assurer la continuité des services aux populations apportés par les infrastructures critiques - qui constituent aussi un fondement indispensable à la résilience de l'économie réelle, tout en se projetant sur une vision de « l'après », c'est-à-dire du développement de ses infrastructures s'inscrivant dans la trajectoire européenne et la modernisation économique et écologique ambitionnée par le pays.



Atelier 2 : Restauration, reconstruction et modernisation du système énergétique et efficacité énergétique

*Cet atelier donnera lieu à une présentation des besoins prioritaires de l'Ukraine par **Herman Halushchenko**, ministre ukrainien de l'Énergie.*

*Il devrait en outre permettre aux entreprises françaises du secteur énergétique (telles **RTE** et **ENEDIS**) d'échanger avec des entreprises clefs du secteur énergétique ukrainien (dont le gestionnaire des réseaux électriques **UkrEnergo**) sur les solutions de reconstruction des infrastructures critiques et les enjeux de leur développement futur.*

Contexte :

L'Ukraine est, avec environ 40 millions d'habitants, l'un des plus gros marchés énergétiques d'Europe. La question énergétique a revêtu une importance politique forte depuis l'indépendance. À la suite de la « Révolution de la dignité » en 2014, l'Ukraine a cherché à s'affranchir de cette dépendance énergétique en réduisant sa consommation, en diversifiant ses fournisseurs et en se rapprochant de l'Union européenne.

En 2017, les autorités ukrainiennes ont adopté un nouvelle « Stratégie énergétique de l'Ukraine jusqu'en 2035 ». Son objectif principal est d'augmenter, à horizon 2035, la part du nucléaire dans le mix électrique du pays pour atteindre 50 %, celle des énergies renouvelables, qui devraient représenter à terme 25 % de ce mix, et celles des installations hydroélectriques (13 %), le reste devant être assuré par des centrales thermiques au charbon.

En 2019, les 15 réacteurs nucléaires opérationnels de l'Ukraine ont produit pratiquement 54 % de l'électricité totale du pays. En janvier 2020, le ministère de l'énergie a, toujours dans la poursuite de ce même objectif, présenté une nouvelle stratégie de « Transition Énergétique pour 2050 » qui prévoit notamment la sortie du charbon à cette échéance. Parmi les autres objectifs définis dans cette stratégie : l'augmentation de la production domestique de gaz naturel, le renforcement de l'efficacité énergétique du pays, la réforme du marché de l'énergie, ainsi que la rénovation et l'amélioration du réseau électrique visant à intégrer l'Ukraine au réseau énergétique européen.

Enfin, dans le contexte du pacte vert pour l'Europe (Green Deal), qui prévoit le déploiement de 1 000 milliards d'euros sur dix ans pour financer la transition énergétique du continent européen et atteindre la neutralité carbone en 2050, l'Ukraine vise à bénéficier, dans les prochaines années, d'investissements importants dans le secteur de l'hydrogène vert, de l'extraction des matières premières, du stockage d'énergie ou encore de l'efficacité énergétique.

L'un des problèmes majeurs de la production d'électricité en Ukraine est l'usure avancée des équipements et des infrastructures. La majorité d'entre eux ont été mis en service dans les années 1960-1970 et furent conçus conformément aux normes des années 1950. De cette vétusté résultent aujourd'hui des pertes considérables lors de la transmission d'électricité, qui sont un obstacle à la sécurité énergétique du pays.

L'amélioration des infrastructures du réseau électrique ukrainien revêt donc une importance primordiale pour les autorités nationales. Elle constituera, de surcroît, un enjeu majeur dans le cadre de la trajectoire européenne empruntée par le pays : la synchronisation des réseaux électriques ukrainiens avec le réseau de l'Europe continentale, intervenue en un temps record suite à l'invasion armée russe, en constituant un symbole mais aussi une réalité technique très concrète.



Atelier 3 : Appui au secteur agricole et agro-alimentaire

Cet atelier donnera lieu à une présentation des enjeux prioritaires pour l'Ukraine dans ce secteur par **Denys Bashlyk**, Vice-ministre de la politique agraire et de l'alimentation. Il donnera lieu à des présentations de cas concrets d'entreprises françaises actives dans ce secteur en Ukraine (telles **Lidea** et **Soufflet**, dans le domaine des semences, et **Crédit Agricole**, l'une des premières banques en Ukraine et particulièrement présente dans le financement du secteur), mais aussi d'échanges avec des leaders ukrainiens du secteur (telle la holding agricole **Astarta**).

Contexte :

L'Ukraine possède une longue tradition agraire et l'agriculture et l'agroalimentaire demeurent l'un des moteurs de l'économie, générant environ 13 % de son PIB, employant 20 % de sa population active et représentant 40 % de ses exportations.

Le pays s'est spécialisé dans les grandes cultures industrielles. La production de céréales et d'oléagineux s'élève à 92-94 millions de tonnes par an dont 54 à 55 millions de tonnes de produits sont exportés. L'Ukraine est aussi un important producteur de viande de volaille : 6^e producteur mondial et 6^e exportateur mondial de viande de poulet en 2019/2020., le pays se positionne comme un des principaux fournisseurs de produits avicoles de l'UE.

Depuis son indépendance en 1991, l'Ukraine a largement libéralisé son secteur agricole. Les autorités mettent en œuvre des réformes majeures dans le secteur agricole afin d'exploiter au maximum le potentiel du pays. La loi sur la réforme foncière adoptée en avril 2020, qui autorise à compter du 1^{er} juillet 2021 les premières transactions de terrains agricoles, est l'une des principales réformes en cours. Fortement recommandée par les institutions internationales, et en premier lieu par la Banque Mondiale, elle doit permettre de créer un marché transparent des terres, favoriser l'investissement et permettre des rendements plus élevés.

L'Ukraine compte environ 22 000 entreprises agro-alimentaires. Le développement du secteur s'explique par une augmentation de la demande intérieure mais aussi par la croissance de débouchés extérieurs. Le secteur fait l'objet de nombreux investissements étrangers. La fermeture du marché russe a poussé l'Ukraine à se réorienter vers d'autres marchés, dont l'Europe. Le volet commercial de l'Accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne est entré en vigueur en 2016 : en échange de la suppression ou la diminution des taxes et des droits de douane sur un grand nombre de produits, l'Ukraine s'est engagée à effectuer une mise aux normes de son industrie agro-alimentaire.

Dans le contexte de la guerre déclenchée par la Russie, le secteur agricole ukrainien fait face à d'immenses défis (financement des semis, organisation de la logistique et des transports, alors que Marioupol -principal port de la Mer d'Azov- est occupé par la Russie et que les exportations depuis Odessa, sur la Mer Noire, sont largement entravées). Mais il constitue, surtout, le principal socle de résilience de l'économie ukrainienne (pourvoyeur essentiel de recettes à l'export) ainsi qu'une composante essentielle de la sécurité alimentaire mondiale.

Atelier 4 : Technologies et innovations numériques

Ouvert par **Jean-Noël Barrot**, Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, cet atelier donnera lieu à une présentation des principaux enjeux relatifs à ce secteur par **Myhailo Fedorov**, Vice-Premier ministre et Ministre de la transformation numérique (par visioconférence), ainsi que par son ministre adjoint, **Oleksandr Borniakov**.

Alors que la communauté French Tech Kyiv se montre particulièrement active, cet atelier doit permettre un échange entre des acteurs de la tech déjà présents sur ce marché et d'autres qui souhaitent y développer des coopérations (grands acteurs et startups tels que **ATOS, Station F, Preste AI, Beetroot Academy, Intellias**).

Contexte :

L'Ukraine compte parmi les pays les plus dynamiques dans le monde sur les technologies de l'information. En plus d'être un centre européen de sous-traitance informatique, l'Ukraine devient une destination de R&D pour de nombreuses entreprises internationales.

Le développement de ce secteur s'appuie sur un riche écosystème. En effet, cette croissance est permise par un grand nombre d'ingénieurs spécialisés dans les technologies. Ils sont aujourd'hui près de 200 000, auxquels s'ajoutent annuellement 16 000 nouveaux diplômés. Le secteur de la tech compte également 4 000 entreprises en activité. En juillet 2020, la BEI a annoncé son soutien au pôle d'innovation UNIT.City via un prêt de 50 millions d'euros pour aménager un campus technologique de pointe à Kiev.

L'Ukraine offre un cadre avantageux au développement des entreprises du secteur informatique. Par exemple, les produits et les services informatiques destinés à l'exportation sont exonérés de la TVA jusqu'au 1^{er} janvier 2023. Ces avantages, couplés aux compétences confirmées des Ukrainiens dans le domaine (l'Ukraine occupe la 11^e place dans le top 50 des pays disposant des meilleurs informaticiens) font de l'Ukraine un environnement propice au développement des entreprises et de l'industrie high-tech.



Atelier 5 : Santé

Ouvert par **Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie, cet atelier donnera lieu à une présentation des principaux enjeux relatifs à ce secteur par **Viktor Liashko**, ministre de la Santé (par visioconférence), et **Oleksandra Vasylenko**, envoyée spéciale sur la coordination de l'aide humanitaire auprès du ministère des Affaires étrangères, directrice du département de la diplomatie économique du Ministère des Affaires étrangères

Alors que **French Healthcare**, réseau des acteurs de santé français, se mobilise fortement dans le cadre de cette conférence, l'atelier doit permettre un échange sur plusieurs des enjeux majeurs dans le contexte de la guerre : reconstruction des hôpitaux, fourniture d'équipements médicaux, reconstruction psychologique (y compris des personnels médicaux), moyens de transport et mobilité des soins, chirurgie ambulatoire, vaccins et médicaments, risques infectieux, notamment. Des acteurs français couvrant plusieurs de ces champs (tels que **DMS Imaging**, **Duo Invivo**, l'Institut **Primo Levy**, l'**Académie Nationale de Chirurgie**, **Tesalys** et **Sanofi**) devraient apporter leurs témoignages et leurs propositions.

Contexte :

Le secteur de la santé a été victime d'un sous-investissement chronique depuis la fin des années 90. Les patients ont souffert de difficultés d'accès aux soins médicaux les plus essentiels du fait notamment du manque de personnel de santé et d'infrastructures vétustes. Une des problématiques majeures en Ukraine est la migration des personnels de santé à l'étranger.

Dans ce contexte, l'Ukraine s'est engagée depuis 2015 dans une réforme profonde - mais encore inachevée- de son système de santé. La réforme vise à accroître l'efficacité, à moderniser un système vétuste de prestation de services et à améliorer l'accès à des soins de meilleure qualité. Le système hérité de la période soviétique devrait donc être remplacé, à terme, par un système offrant une autonomie accrue aux établissements médicaux et assurant une protection financière par la mise en place d'un nouveau système de remboursement des soins. La réforme prévoit une amélioration des services par une augmentation du soutien financier de l'État ainsi que par l'introduction d'une plus grande concurrence dans le secteur. Les autorités ukrainiennes envisagent, en outre, de développer l'assurance maladie et de l'ouvrir aux financements privés. Selon les experts du marché ukrainien, les prochaines années seront marquées, du fait de la guerre, par de très forts besoins en matière de développement de la médecine d'urgence, de la chirurgie (traumatologie, transplantologie, cardiologie, neurochirurgie, oncologie), de la chirurgie esthétique et réparatoire, des laboratoires privés et des centres de rééducation.

Contacts presse :

Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et numérique

01 53 18 33 80

presse.bercy@finances.gouv.fr